

PAR COURRIEL

6211-02-132

Québec, le 20 juin 2017

Madame France-Sylvie Loisel  
Ministère de la Sécurité publique  
2525, boul. Laurier  
Tour des Laurentides, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2

**Objet : Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, à Québec et L'Ancienne-Lorette  
Questions complémentaires du 20 juin (n<sup>os</sup> 1 et 2)**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles les réponses sont attendues d'ici 48 h, soit le **22 juin** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions ou demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Maxandre Guay-Lachance**

Coordonnateur du secrétariat de la commission

p.j (1)

### **Questions complémentaires du 20 juin (n<sup>os</sup> 1 et 2)**

1. De quand date la cartographie des glissements de terrains le long de la rivière ? Est-ce qu'il est prévu d'en produire une nouvelle? Quelles sont les nouvelles règles applicables de contraintes à l'urbanisation en lien avec les glissements de terrain (doc complémentaire du schéma), en particulier dans la partie amont du projet ?
2. À votre connaissance, est-ce que des glissements de terrain se sont déjà produits le long de la rivière Lorette ou de ses tributaires (ruisseau Notre-Dame notamment) ? Le cas échéant, est-ce que de tels phénomènes sont susceptibles de se produire à nouveau ? Quelle réglementation encadre l'émission de permis de construction dans le cas de la présence de zones présentant des risques de glissement de terrain ?